

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

# LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. XII.

MONTREAL, 7 JUILLET 1900.

No 259

## SOMMAIRE

La Rétribution, *Vieux Rouge*—La Monnaie Courante, *Victime*—Le Dr Norbert Fafard, *Amicus*—M. Laurier et les Journaux, *Libéral*—La Dignité Professionnelle, *Civis*—Chez les Ressuscités, *Severine*—La Dernière Charrette, *Jean de Bonnefon*—La Famille Pontificale : Le Pape et l'Aristocratie de l'Eglise, Une Statistique—*Philippe Tonelli*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Le RÉVEIL est imprimé et publié par A. Filiatreault, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

Le prix de l'abonnement au RÉVEIL est TROIS PIASTRES par année.

## LA RETRIBUTION

Tout vient à point à qui sait attendre  
LAFONTAINE.

Ce vieux proverbe français n'a jamais été méconnu, et les circonstances de la vie ont toujours prouvé qu'il était vrai.

Voici, à l'heure actuelle, une nouvelle preuve de sa véracité, et je m'empresse de la porter à la connaissance de mes concitoyens.

*La Patrie*, le journal à Tarte, publie, avec une audace qui démontre que sa direction ne vaut pas cher, la vérité de ce vieil axiôme.

Je lisais donc dans l'un des derniers numéros de cette famille qui a coûté les yeux de la tête au Canada, l'entrefilet suivant que je soumets, avec la plus grande humilité possible à l'appréciation de mes concitoyens. C'est un éditorial écrit à la dernière minute, et celui qui l'a trouvé n'a certainement jamais lu la feuille à laquelle il collabore, et n'a pas demandé l'avis de son chef avant d'élever ce monu-

ment, car il aurait été remis de bonne façon par Joseph Israel.

Aussi, Joseph-Israel, aujourd'hui en mer, et à la mer, va-t-il faire une de ces têtes lorsqu'il constatera que les subordonnés de ses fils ont produit le phénomène que nous donnons ci-après.

Voici le ponlet. C'est intitulé : *Injures Personnelles* :

La *Patrie* a publié, hier en dernière page, à l'endroit de l'hon. M. de Boucherville, un entrefilet que nous nous empressons de répudier et de condamner. Cet entrefilet, venu à la dernière heure du dehors, a complètement échappé au contrôle de la direction. Nous la regrettons sincèrement, car il contenait des personnalités qui ne trouvent jamais place dans nos colonnes.

La *Patrie* est un journal militant, mais elle n'est jamais descendu, Dieu merci ! dans les bas fonds où l'injure personnelle est l'arme favorite des combattants. Un journal qui se respecte, n'a pas besoin de recourir à des vulgarités de ce genre pour critiquer la conduite des hommes publics dont il n'approuve pas les actes.

Ce n'est pas notre habitude, à la *Patrie*, d'injurier nos adversaires. Nous les combattons vigoureusement, parfois rudement, mais jamais déloyalement.

Nous ne partageons pas les vues politiques de M. de Boucherville, mais nous le respectons, et nous lui offrons nos excuses.

Je n'ai pas l'intention de faire une longue réponse à cette courte note de l'organe de mon vénérable chef, l'hon. M. Laurier. J'ai mieux que cela, et c'est la reproduction de l'article de l'hon. Joseph-Israel lui-même, au lendemain du procès Grenier. Je sais fort bien que cet article a été écrit sous le coup d'une rage insensée, après le coup de fouet magistral qui avait été administré au ministre des Travaux Publics, en présence de son collègue, l'hon. M. Laurier, par M. C. A. Cornellier C. R., mais ce n'était pas précisément une raison pour dire des sottises et surtout d'admettre le lendemain que lui, Tarte,

aurait préféré se trainer à genoux depuis le Bureau de Poste jusqu'au Palais de Justice plutôt que d'avoir jeté la boue à pleines mains sur des gens qui valent au moins autant que lui sous bien des rapports.

C'est bien toujours le même principe suivi par la chère gazette.

L'injure d'abord, l'insulte suprême, et ensuite l'aplatissement.

Si on ne voyait pas ces bassesses, il serait difficile de croire qu'elles puissent être commises, mais la preuve est flagrante, et je la mets devant les yeux de mes lecteurs.

Voilà deux fois que la même chose se répète.

J'ai attendu près de trois ans pour pouvoir répondre à M. Tarte sur le terrain qu'il avait choisi. L'heure de la rétribution a sonné et je ne la laisse pas passer sans dire au moins un mot de vérité à M. Tarte.

Je sais bien que ce n'est pas généreux de frapper un ennemi tombé, mais comme je n'ai pas l'habitude de faire les choses comme tout le monde, je suis l'exemple de Tarte, et je lui promets des râclées aussi longtemps qu'il ne sera pas tout-à-fait culbuté.

C'est un cadavre aujourd'hui, mais il peut encore faire du mal au parti libéral, et je me hâte d'apporter ma pierre pour murer son tombeau.

Il est bien entendu qu'ici je ne parle que pour moi, les autres sont de taille à se défendre.

Après cinq minutes de délibérations, un jury, composé de citoyens appartenant aux deux partis politiques, a déclaré, samedi, le nommé W. A. Grenier coupable de libelle diffamatoire contre M. Tarte.

Nous ne désirons pas nous attarder à discuter les phases du procès retentissant qui vient de se terminer.

M. Tarte, journaliste, n'a jamais jusqu'ici demandé protection aux tribunaux, contre ses accusateurs. Sa plume et sa parole lui ont suffi pour se rendre justice à lui-même.

Quand "La Libre Parole" se rua sur lui, dans le mois de septembre dernier, les conditions étaient changées. M. Tarte était devenu ministre de la Couronne, et il était outragé dans son honneur d'homme public, dans sa charge d'administrateur de l'un des plus grands départements de l'Etat.

L'accusateur lui-même n'était rien. A Montréal, tout le monde le connaît. Et M. Tarte eut pu laisser passer les inamies publiées sous sa responsabilité, sans s'exposer à perdre l'estime des honnêtes gens, dans la ville qu'il habite.

Tout de même, le ministre des Travaux Publics a bien fait d'agir comme il l'a fait. Il fallait que quelqu'un se chargeât de mettre à la raison, d'amener sous le coup des lois, ce misérable faiseur, pour que cela serve d'exemple à d'autres de son espèce.

La preuve la plus concluante a démontré que Grenier attendait de l'argent, du patronage, des faveurs du parti libéral. Il a fondé un journal avec \$1.25 dans sa poche. Il voulait de l'or, il est allé en demander à M. Tarte, M. Tarte lui en a refusé, il a cherché à faire saisir M. Tarte par ceux qu'il a appelés dans son témoignage, "ses collaborateurs."

Ses collaborateurs ! Grenier n'a, Dieu merci, jamais été journaliste. C'est un agent d'annonces. Et comme l'a excellemment dit M. St Pierre dans sa plaidoirie, c'est un sacrilège que d'appeler des gens tels que lui journalistes.

"Ses collaborateurs", qui étaient ils ? Tous leurs noms n'ont pas été publiés au procès.

Mais ils sont dans toutes les bouches : Marc Sauvalle, P. J. A. Voyer, Aristide Filiatrault, etc etc.

Vous avez menti, M. Tarte, quant au directeur du RÉVEIL.

On nous assure que les infâmes élucubrations qui viennent d'être flétries par le tribunal, ont

été écrites dans une taverne de la rue St-Jacques entre dix verres d'alcool.

C'est l'un des "collaborateurs" de Grenier qui samedi soir, titubant, ivre, criait "honte" aux jurés, au moment où ils rendaient leur verdict.

Depuis des mois, une bande de coquins, de gibiers de prison, de rebuts de société, hurlent des outrages de tous genres à l'adresse du ministre des Travaux Publics.

Il n'est pas besoin de les nommer : l'opinion publique les montre du doigt. Ils ont été aidés dans leur œuvre odieuse par des importés, des Français venus de France pour exploiter ce coin de terre, où ils ont reçu une hospitalité dont ils se rendent tous les jours indignes.

Qui écrit à "La Presse" les injures que l'on y lit à pleines colonnes ? Un quidam d'origine française, dans les yeux duquel, derrière ses lunettes dorées, on lit aisément la haine et le mépris de ce qui est français, catholique !

Un autre français : Marc Sauvalle, Celui-là est bien connu de nos lecteurs. Il a passé à "La Patrie", il a passé à "La Minerve", il est rendu à "La Presse". Nagnère, les journalistes conservateurs accusaient d'irréligion et d'impiété le parti libéral tout entier, parce que Sauvalle rédigeait "La Patrie". Aujourd'hui qu'il fait de la diffamation à tant la semaine pour le compte de M. Trefflé Berthiaume, il est devenu un chérubin.

Vous oubliez, M. Tarte, qu'il a passé au *Canadien* et au *Cultivateur*, et que vous avez eu peur de son talent, parce qu'il pouvait vous supplanter, et qu'il avait une taille suffisante pour cela.

Marc Sauvalle voulait une place, du picotin, quelque chose du gouvernement libéral. C'est pour cela qu'il défend les principes des "vieux rouges" dans "Le Réveil", en même temps qu'il assassine la réputation des chefs libéraux dans "La Presse".

Nous venons de prononcer le nom d'Aristide Filiatrault. Une fois n'est pas coutume, et cette fois sera la dernière. Eu voici encore un qui soupirait après son Castoria !

En ce moment même, il demande un emploi du gouvernement fédéral. Il a fatigué M. Tarte de ses obsessions, de ses demandes, de ses sollicitations. Il l'a poursuivi jusque dans les gares de chemins de fer, pour en obtenir des faveurs, du patronage.

Vous avez toujours menti, M. Tarte, Aristide Filiatreault, journaliste, qui vous vaut, n'a jamais demandé de place au gouvernement, pour l'excellente raison qu'il est capable de s'en faire une plus large que le susdit gouvernement pourrait lui donner.

Un gouvernement respectable et digne de la confiance publique ne peut donner d'encouragement à une feuille malsaine comme "Le Réveil".

Ce sont les refus du Ministre des Travaux Publics, avec la co-opération de ses collègues, de donner du patronage au citoyen Filiatreault, qui sont la cause de toutes les malpropretés qui sont publiées dans "Le Réveil" — dans le "Réveil" où se coudoient P. J. A. Voyer, C. A. Cornellier, Marc Sauvalle, etc.

Il y a une feuille de choux qui depuis des semaines a fait concert avec "La Presse", Sauvalle, Filiatreault, Voyer, etc. Elle s'appelle "Les Nouvelles", et elle a pour propriétaire un garçon qui, un jour, fut commis à la Banque Jacques-Cartier, et qui s'appelle Achille Bergevin. Il s'intitulait, en prêtant serment l'autre jour, journaliste. Nous lui payons six sous de rente, s'il nous prouve qu'il est capable d'écrire dix lignes sans deux douzaines de fautes de français. Un de plus qui voulait des faveurs, du patronage, de tout. Quand on pense que ce nigaud songeait à être candidat à Beauharnois !

Cela vous aurait gêné, M. Tarte, de payer six sous de rente avant de rentrer dans le ministère.

Aux "Nouvelles", c'est encore un importé qui injurie les hommes publics de notre race.

Ce sont ces importés, ces individus venant d'on ne sait où, qui ont entrepris de jeter la boue à

la figure des ministres qui refuseront de les faire vivre des faveurs du parti libéral.

Nous tiens la situation nu clair, afin qu'elle soit bien comprise.

Il est du devoir du gouvernement de protéger les libéraux honnêtes, respectables, les méritants contre les envahissements des braillards que nous venons de nommer, et autour desquels se sont groupés quelques faiseurs de même acabit.

Tout autre ministre qui se fut trouvé dans la situation de M. Tarte, eût eu à subir les mêmes assauts, à moins qu'il n'eût consenti à sacrifier les amis véritables, au bénéfice de ces requins.

Vous avez toujours menti, M. Tarte, et c'est facile à prouver.

Nous mettons l'opinion publique en garde contre les scribes exotiques, contre les produits des pavés de Paris, qui viennent ici jeter leur dévolu dans la presse canadienne-française.

Certes, il nous est arrivé, il nous arrive de France, de bons citoyens, et nous sommes heureux de leur offrir place parmi nous. Mais que d'être dangereux l'émigration française ne nous a-t-elle pas apportés ?

Le parti libéral appartient aux braves gens qui ont fait la lutte pour le triomphe de ses idées et de ses chefs.

M. Laurier et ses collègues ne le livreront point à la rapacité d'une tourbe d'exploiteurs sans foi ni loi.

Ils n'ont pas besoin de la canaille pour gouverner, et ils ne se laisseront pas intimider par les hurlements des cosmopolites qui emplissent les bureaux de la rédaction de "La Presse."

Il est temps, en effet, M. Tarte, de tirer la situation au clair et de montrer à ceux qui pourraient encore l'ignorer, ce que vous êtes.

Vous dites, dans cet article où il n'y a pas d'injures personnelles, que le directeur du RÉVEIL cherche une place du gouvernement.

Vous avez menti, M. Tarte. Vous entendez bien, vous avez menti, comme bien

des fois, d'ailleurs, et je vous le prouverai par des lettres qui n'ont pas été volées, elles-là.

Elles étaient adressées, ces lettres, à l'homme honorable, mais si faible, hélas ! qui s'appelle Laurier, et les soudoyés n'ont pas été capables de mettre la main dessus.

Et je publierai en même temps les réponses de M. Laurier.

Vous ne dites pas d'injures personnelles dans la *Patrie* !

Vous êtes trop honorable pour cela !

..

Heureusement pour le Canada français, M. Tarte, votre carrière politique est terminée.

Heureusement encore pour le parti libéral, vous êtes virtuellement sorti dès conseils de la nation.

Quant à moi, je vous avouerai candidement que j'attends avec quiétude le moment où je ferai tous mes efforts pour empêcher l'herbe de pousser sur votre tombe.

Si vous vous rappelez vos classiques, qui vous ont été enseignés par charité, vous comprendrez ce que cela veut dire.

\*\*

Reste l'histoire de la décoration à venir du gouvernement français.

Vous vous êtes imaginé que vous pouviez faire parade auprès des Français d'un sentiment que vous n'avez jamais eu dans le cœur. Et dans le même moment, vous adressiez à notre Gracieuse Souveraine, que le ciel conserve ! un télégramme de félicitations à l'occasion de notre fête nationale.

Vous avez fait faux bond, M. Tarte, et cela n'avancera pas vos affaires, et cela vous réussira comme beaucoup d'autres de vos entreprises.

A l'époque où le petit taureau de Val-

cartier était dans toute sa splendeur, vous avez réussi à tarir toutes les vaches que vous possédiez.

Lorsque vous êtes arrivé au pouvoir, par la grâce de l'hon. M. Laurier, vous avez trouvé une vache unique, et celle-là, vous l'avez tarie aussi.

Vous l'avez tarie en achats de maison, en achats de journauv, en parties de chasse et de pêche organisées par vos fils et pompeusement clamées dans les colonnes du journal qui coûte si cher, et la retribution arrive aujourd'hui.

Il vous restera toujours la ressource de faire le métier de journaliste sans recourir aux *injures personnelles*, comme le dit la gazette de vos fistons.

Dans tous les cas, je vous attends là, et comme je vous l'ai déjà dit, je suis prêt à vous rencontrer sur le terrain que vous choisirez vous-même, à l'exception d'un seul.

Celui du cotillon.

Là, je ne suis pas de taille.

VIEUX-ROUGE.

Parmi les jeunes filles qui travaillent dans les manufactures, il est très rare d'en rencontrer trois ou quatre sur cent qui ne soient pas atteintes d'anémie, laquelle se reconnaît à la pâleur et à la décoloration de la peau, des lèvres, des gencives et des muqueuses de la bouche. Ce sont là les indices apparents, trop souvent négligés, de l'appauvrissement du sang. Cette altération du sang engendre un état nerveux qui modifie le caractère de la jeune fille et la rend insupportable à elle-même et aux autres, qui trouble les fonctions de tous ses organes. Elle a des palpitations de cœur, de l'essoufflement au moindre effort, ses époques sont douloureuses ; le sang est plus ou moins abondant et pâle ; tous ces symptômes réunis sont l'indice d'un appauvrissement du sang que l'on combattra efficacement et sûrement avec les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard. En vente dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boîte. Envoyé par la malle en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, Boîte 383, Bureau de Poste, Montréal.

## La Monnaie Courante

Nous avons attiré l'attention, il y a une quinzaine, sur le fait que la monnaie courante au Canada était dépréciée au détriment des contribuables.

Il nous fait plaisir de constater que cet appel n'a pas été lancé en vain, et que M. Stanislas Côté, le distingué rédacteur du *Moniteur du Commerce*, le plus ancien et le plus important organe français du commerce dans la province de Québec, s'est empressé d'appuyer de son autorité incontestable les justes revendications des citoyens qui sont obligés de subir des pertes quotidiennes et des ennuis causés par la dépréciation constante de l'argent monnayé.

Nous comprenons parfaitement que le gouvernement dirigé par le grand seigneur Laurier ne peut pas s'abaisser jusqu'au point de prendre l'avis d'un pauvre hère de notre espèce.

Ce serait humiliant.

Mais quand il s'agit du *Moniteur*, qui représente les idées, les vues et les aspirations du commerce canadien, le vénérable chef du gouvernement ferait bien d'y regarder à deux fois.

Voici l'article de M. Côté :

Il y a en circulation aujourd'hui une dizaine de millions de dollars de pièces d'argent frappées à l'effigie de la Reine ; ce sont les pièces de monnaie canadienne de 50c, 25c, 20c, 10c, et 5c.

L'effigie royale à la face de ces pièces est un certificat du gouvernement qu'elles ont bien la valeur indiquée et que chacun peut les recevoir en toute confiance. Si la pièce n'a pas la valeur qu'il lui attribue, l'Etat commet un faux, ou s'il laisse dans la circulation une pièce dépréciée, il cause un préjudice grave qu'il doit réparer sans retard. Or, depuis quelque temps le marché est inondé de pièces de monnaie percées au montant de plusieurs milliers de dollars. Il y a perte

par conséquent pour les porteurs de ces pièces et il incombe aux autorités de faire cesser cet état de choses au plus tôt. Déjà, à plusieurs reprises, les journaux ont attiré l'attention du gouvernement fédéral sur ces pièces trouées, et s'il a cherché à porter un remède eu mal, l'effet ne paraît pas avoir été bien sensible. S'il a recherché ou fait rechercher ceux qui déforment la monnaie, ses efforts ne paraissent pas avoir abouti à des résultats brillants ; car le nombre des mauvaises pièces en circulation ne diminue pas. Il est un fait certain, c'est que personne ne garde cette monnaie par devers soi. On s'en débarrasse d'une manière quelconque, au plus tôt, en subissant une perte d'une fraction sur la valeur indiquée ou en imposant cette perte à d'autres. Or, puisqu'en principe le gouvernement est responsable de la totalité de cette valeur indiquée sur chaque pièce c'est sur lui que doit retomber la perte occasionnée par la diminution ou la dépréciation.

Mais comment arriver à couvrir cette perte ?

C'est chose à peu près impossible. Mais il peut la prévenir au moyen d'une refonte des monnaies.

La frappe de monnaies nouvelles, de temps à autre, est une obligation imposée par le besoin de remplacer les pièces usées ; mais il ne s'agit plus aujourd'hui de sommes peu importantes de pièces usées, il s'agit de milliers de dollars de monnaie, percées par des voleurs qui mettent bien à profit l'impunité dont l'Etat paraît les laisser jouir. Il faut un remède radical à ce mal.

D'abord il faudra refondre toute la circulation ; en second lieu, adopter une loi pour punir sommairement quiconque fait circuler une pièce percée. Les petites pièces de 5c sont légères et peu encombrantes à porter, mais elles n'en sont pas moins d'argent. Or c'est de l'argent que se procurent tous ceux qui les percent, et de l'argent à bon marché au détriment du public. Nous conseillerons volontiers au gouvernement de remplacer ces pièces de 5c argent par des pièces de nickel, par quelque chose dans le genre de la pièce américaine du même chiffre. Les voleurs ne seraient plus tentés de les percer, et ce serait autant de perte évitée pour le public. Il y a en Canada d'immenses gisements de nickel : pourquoi l'Etat ne les utiliserait-il pas pour frapper des pièces de monnaie de 1 sou, de 5 sous et 10 sous ? Quoiqu'il en soit des moyens à prendre, le gouvernement en est le juge ; mais au moins qu'il se hâte d'en employer un quelconque, car du train que les pièces de monnaie percées ou détériorées se présentent dans la cir-

culation il n'y en aura bientôt plus une seule bonne.

Que le souhait de notre confrère s'accomplisse !

VICTIME.

## LE Dr NORBERT FAFARD

Une mort foudroyante vient d'enlever à l'affection de sa famille et à la vive amitié d'un nombreux cercle d'amis un médecin distingué, un professeur émérite, un joyeux camarade et un ami sincère et dévoué. Le Dr Norbert Fafard, professeur de chimie à l'Université Laval, est décédé subitement, dans la force de l'âge et en pleine vigueur physique et intellectuelle.

A peine âgé de cinquante ans, Fafard n'a pas eu le temps, pendant toute sa carrière, de se faire un ennemi. Bien au contraire il possédait un aimant qui attirait invinciblement à lui tous ceux qui l'approchaient. Son esprit fin et pénétrant lui permettait de deviner du premier coup d'œil la demande non formulée d'un malheureux qui désirait retenir ses services sans avoir le moyen de solder les avis précieux qu'il répandait avec profusion autour de lui, surtout parmi les déshérités de la fortune, car il a été, — c'est le plus bel éloge à lui décerner — le Médecin des Pauvres.

Il fut l'un des membres de cette pléiade d'hommes distingués qui se fit une trouée en jouant des coudes et en travaillant fortement pour arracher la science et l'aisance dans une profession où tout manquait dans le temps.

Mentionnons parmi ces hommes qui ont réussi à imprimer leur marque dans notre monde professionnel le Dr Coyoux Prévost, feu le Dr Charles Filiatreault, le Dr Adolphe Lamarche, le Dr Séverin Lachapelle, Césaire St Pierre, Santhoïre, le grand vicaire de Valleyfield, Stanislas Côté, Emard, Bruchési et combien d'autres.

Professeur à l'Université Laval depuis sa fondation le Docteur Fafard partageait avec le Docteur Lamarche, parmi les élèves, une popularité qui n'a jamais été affaiblie ni démentie. D'un signe — et les étudiants ne m'en voudront pas, si

je le dis — il pouvait les envoyer promener d'un bout de la ville à l'autre. Dans les moments d'effervescence, un mot de lui suffisait pour les faire rentrer dans le rang, et ce mot-là était toujours un mot d'esprit ou de sentiment.

La mort du docteur Fafard brise le faisceau qui a réuni depuis trente-cinq ans les quatre amis que dans l'intimité nous appelons les "Mons quetaires," et qui était composé de Prévost, Lamarche, Fafard, et Lachapelle. Cependant comme disait l'un d'eux : "On serrera les rangs, et personne ne s'en apercevra." Le docteur Fafard laisse une famille de cinq enfants et ses vieux parents, âgés respectivement de 81 et 75 ans.

L'immense concours de citoyens qui ont assisté aux funérailles confirme bien l'estime dont il jouissait.

La terre lui sera légère, car il n'a jamais fait autre chose que du bien.

AMICUS.

M. Charlton, du Grand Tronc, vient de publier un petit opuscule descriptif sur Ste-Anne du Bout-de-l'Île. Inutile de dire que le bon goût, qui caractérise tout ce que mon excellent ami Charlton publie, ne fait pas défaut dans ce charmant opuscule de 16 pages, superbement illustré. La description des environs de Ste-Anne est au moins l'égale de la gravure qui l'accompagne et il n'y a aucun doute que les touristes se rendront à cette superbe place d'eau canadienne, située à quelques milles de Montréal. Je voudrais reproduire une ou deux gravures imprimées dans ce petit travail, mais le temps me manque, et je dois me contenter, pour le moment, de faire des compliments à M. Charlton, en lui réservant pour plus tard, une surprise.

### SPECIFIQUE INCOMPARABLE

Le BAUME RHUMAL est le vrai spécifique contre les fluxions de poitrine. 51

Allez chez Morton, Phillips et Cie pour toutes les fournitures de bureau dont vous aurez besoin, et vous serez servi à souhait.

## M. Laurier et les journaux

L'opinion de l'hon. premier ministre sur les journaux en général est tellement flatteuse pour nous que je ne puis résister à la tentation de reproduire une partie de son discours.

Je comprends parfaitement que tous les hommes, même les ministres de la Couronne, aiment mieux se faire encenser que de sentir le mordant aiguillon des grincheux qui ont raison de critiquer les actes des gouvernants. Mais si M. Laurier n'est pas content, il a une chose bien simple à faire, qu'il démissionne. On le remplacera, et tout sera dit.

Ce n'est pas notre intention de critiquer son opinion aujourd'hui, car nous avons trop d'ouvrage à faire, mais dans un prochain numéro, nous tâcherons de lui rendre toute la justice qu'il mérite.

Il a protesté contre l'idée ayant cours que les journaux avaient droit à des faveurs et méritaient un traitement particulier comme éducateurs ou production intellectuelle. Les journaux, a-t-il dit, sont purement et simplement de la marchandise, de la vulgaire marchandise dont les éditeurs tirent profit et dont le transport doit être payé comme celui d'une denrée alimentaire ou industrielle quelconque.

Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro, car véritablement ça en vaut la peine, et nous dirons à M. Laurier ce que nous pensons de sa pensée.

LIBÉRAL.

## La Dignité Professionnelle

La lettre suivante a été reçue par un citoyen de Montréal d'un monsieur qui a obtenu il y a plusieurs années un brevet d'avocat.

Il serait convenable de donner ici un échantillon du papier qui a servi à transporter la lumineuse idée de l'homme qui a écrit cette missive. Mais comme c'est impossible, il faut se servir d'un terme du métier et l'appeler du papier à chandelle.

Le barreau souffre de ce manque de dignité,

et devrait y mettre un terme, dans son propre intérêt.

Montréal.....18

Vous êtes informé d'avoir à régler sans délai la réclamation que j'ai contre vous. A défaut par vous de payer ou de venir prendre arrangement avec moi, à mon bureau, vous serez exposé à une saisie, soit de vos meubles ou de vos gages, etc.

J'ai l'honneur d'être,  
Votre serviteur,

.....  
Avocat.

Bureau : 74, rue St-Jacques.

Page 6. Dette et frais \$21.58.

Une plainte a été déposée devant le syndic du barreau contre le *gentleman* qui se permet d'écrire de cette manière, ou prête son nom à des huissiers pour servir contre des clients purement imaginaires.

CIVIS.

Un grand malheur vient de frapper un de nos plus distingués compatriotes, absent en ce moment à Paris dans l'intérêt du Canada, un homme aux idées larges et aux culottes courtes. Des voleurs se sont introduits dans son domicile et ont commis des déprédations sans nom. Heureusement, on nous annonce qu'ils n'ont pas mis la main sur une demi-douzaine de peignes, une médaille du Congo, un rapport sur la multiplication des chambres de commerce, dont il devait être le président général, un mémoire sur la fondation d'un bulletin mensuel pour étouffer les horreurs du progrès moderne, un plan d'agrandissement du marché Bonsecours, une recette de blanchissage en temps d'exposition, et un mémoire détaillé sur la manière de bien représenter un pays dans les grandes kermesses internationales.

Tous ces précieux objets ont été respectés par les bandits et le pays est sauf.

P. S.—On nous annonce que l'on a retrouvé intacte cinquante-huit discours pour St-Jean-Baptiste ou autres fêtes nationales, suivant l'occasion.

## Chez les Ressuscitees

C'est tout là-bas, très loin, passé les ponts et la Sorbonne, passé Etienne Dolet, qui fut martyr et feue Sainte-Pélagie, où s'élaborèrent, pour quelques pauvres jours de prison, tant de béatifications douteuses et de martyres à bon marché

C'est tout au fond d'un quartier de travail et de misère où les fabriques, cages vitrées, résonnent du bourdonnement de l'effort, musclés d'acier, courroies de chair ! — lâchent sur la rue aux heures de trêve, un tas d'hommes, de femmes anémiés, au teint cireux, aux tempes marquées du coup de ponce de l'épuisement !

Au'refois, ici, c'était la campagne. Plutôt que les cheminées noires comme de maigres veuves au front desquelles flotta le voile de deuil, il y avait de hauts arbres, frais et verts, tout pleins de nids. La Bièvre courait, en jasant, non loin, sur les mousses de velours. Il y avait des vallons ombreux et de douces collines.. de la nature et de la paix.

Si bien que Marguerite de Provence — être l'épouse d'un saint suffit-il au bonheur ? — femme de Louis IX, bru de Blanche de Castille, y vint tromper par sa mélancolie, sa nostalgie du soleil natal, du pays d'Oc, lumière et joie, en faisant édifier de pieuses fondations, le couvent des Cordelières où elle devait se retirer pour mourir, et l'hôpital de Lourcine.

Sous sa coiffe de nonne surmontée de la couronne aux lys d'or, dans le préau encloîtré et fleuri de roses, si la royale béguine eût pu avoir, si peu que ce soit, l'intuition des phases que traverserait son œuvre, des destinations diverses auxquelles celle-ci serait dévolue, il est probable que la chaste souveraine en eût éprouvé quelque étonnement.

Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Patriarche, hôpital de Saint Martial et de Saint-Valère, plus de deux siècles et demi durant, il sert, sans désignation de sexe ou de mal, à l'humaine souffrance.

Mais, à la moitié du seizième siècle, la pudeur développée par la civilisation (?) plus encore que par la science, incite à trier les malades... et ceux envers qui Vénus fut cruelle sont dévolus au patronage de l'épouse de saint Louis !

Après, ce sont des orphelins, puis des invalides, puis l'Ordre de Malte, puis, en deux portions inégales, une annexe de l'Hôtel-Dieu et le Collège de pharmacie.

Sous la Révolution, c'est une fabrique ; sous la Restauration, un refuge, où, sous Louis-Philippe, trouvent asile les orphelins qu'a faits le choléra. Enfin, en 1836, on y amène, de l'hôpital du Midi, désormais réservé aux hommes, les vénériennes — et Lourcine devient le terrible purgatoire où tant de malheureuses expient la faute d'autrui !

Mais les maux courants restaient à soigner : la typhoïde, les affections chroniques, les épidémies qui encombraient, à de certaines époques, la salle de consultation.

Dans les jardins, on fit des baraquements ; des ambulances, pourrait on dire, car combien de celles qui vont tomber là, au seuil de la maison hospitalière, sont des combattantes pour la vie de leurs petits !

Ce fut baptisé Hôpital Temporaire, et l'an d'après, en 1838, Samuel Pozzi, nommé chirurgien de Lourcine, y transféra les accouchées, y institua un service de gynécologie.

Ce fut une lutte, la lutte de la Science contre la Routine, pour obtenir les plus faibles améliorations : une baie vitrée, un robinet d'eau courante, l'essentiel du matériel de salut !

Qui l'évoquera, l'horreur tragique des laparotomies accomplies dans ces conditions élémentaires, sans l'auxiliaire puissance de l'ambiance, de l'outillage, qui assure pour moitié la réussite.

Le chirurgien y mettait tout son cœur, tout son savoir, toute sa volonté... mais en lavant ses mains rouges, un souhait ardent comme une prière mentale devait s'élever de sa pensée — et devant le succès obtenu quand même, il put dire comme son grand ancêtre : " Je les ai soignées, Dieu les a guéries ! "

\*\*\*

Mais, désormais, il était le prisonnier de son œuvre, comme ces prêtres qui, pour rebâtir leur église, vendraient leur pauvre âme à Satan.

Tout d'abord, il s'agissait de "réhabiliter", non pas l'établissement, mais le séjour dans l'établissement. Lourcine devint l'Hôpital Broca, où

furent admises les maladies épidermiques, et les baraquements devinrent l'Annexe Pascal, spécialement consacrée à la gynécologie et aujourd'hui célèbre dans le monde entier.

Entre temps, Pozzi avait obtenu, du Conseil Municipal, 14,000 francs pour édifier des enclos de consultation distincts (préservés les saines des contagionnées) et une salle de laparotomie avec amphithéâtre aux murs vitrifiés.

Récemment, une autre allocation plus forte fut allouée.

Mais cela, c'était pour l'œuvre, pour la collectivité, le bien commun. Il restait quelque chose à faire pour l'individu, la personne : la triste créature que rongait, dans son lit, une peine morale en plus du tourment physique — ou qui s'en allait guérie, dans sa jupe rapiécée aux poches vides, retomber dans l'enfer de son dénuement, aggravé par l'absence, et la faiblesse accrue.

Alors Pozzi se fit anarchiste : taxa la richesse en faveur de la misère ; tapa à toutes les portes de ses clientes fortunées ! Près de certaines, artistes conscientes, quoique favorisées, de l'injustice sociale, et d'instincts généreux, il n'eut pas grand mal. La princesse Alice de Monaco accepta la présidence du comité. . et les fruits d'or qui là-bas, au rocher féérique, mettent, dans les feuillages sombres, l'éternel mirage d'une illumination vénitienne, s'en virent, entre les doigts amaigris, mettre une bouffée de parfum sur les lèvres brûlées, éteindre la soif des fièvres !

On visita les familles ; on régla des loyers ; on indemnisa les voisins qui avaient recueilli les provisoires orphelins ; on paya des jupons, des corsages, la mise décente qui permet de retrouver du travail ; on dénicha des emplois, on sauva des corps et des âmes !

On pensa qu'il fallait aussi un peu de joie, comme il faut du pain. Au 14 juillet, au réveil, les "anciennes" reviennent, avec leur nichée.

Il y a concert, arbre de Noël. Chaque petit s'en va avec son jouet, sa friandise — et aussi la paire de souliers ou de culottes qui lui assure la considération des camarades.

Dans un coin, ému, mais correctement impec-

cable, le chirurgien regarde, sourit à toutes dont il guéri la souffrance. Et l'étranger, le passant s'étonnerait que si jeune, il ait autant de filles et de petits-enfants — qu'autour de son front brun, de sa taille juvénile s'empresse la postérité de Mathusalem !

\* \* \*

Et j'ai voulu voir l'Œuvre, la Maison. Et, dès le seuil, une belle émotion m'a étreinte, retenue dans le cadre de l'huis. Ah ! qu'il soit béni, Clairin, pour ce qu'il a fait là ! C'est par ici qu'on apporte, sur des civiers, les pâles victimes ; par ici qu'entrent, également, celles qui peuvent encore se tenir debout. Et leur premier regard craintif, rencontre, aux murs, l'accueil de la Beauté, le prestige de la Grâce, la magie de la Couleur.

Ce n'est plus ici l' "hôpital" le séjour morne dont l'idée les glaçait, la géhenne dont s'épouventait leur esprit non moins que leur chair ! C'est quelque chose de si beau, de si merveilleux, de si divinement consolateur qu'elles n'ont jamais rien vu, sauf au théâtre, de pareil : que des larmes douces leur montent aux cils !

Des fleurs à visages de femmes, les pavots endormeurs, les mauves, les simples, les baumes dans leurs corolles de nuance délicate ou éclatante, sur un ciel de rêve, se penchent vers la nouvelle venue.

Et sur un cartouche, en lettres d'or elle lit : "La santé rendue aux malades." Elle entre plus confiante, elle reprend de l'espoir, viatique supérieur à tous les cordiaux.

Et dans la salle où on va l'admettre, ses yeux encore ne rencontreront que de l'enchantement, la forêt d'orange de Dubufe ; les mariages de Bellery-Desfontaines ; ou, sous le pinceau de Kœning, de Guérin, de Thrity, de Jourdain, de Lauzet, de Giraud, le Symbole qui prête au songe et fait éclore, dans l'intellect le plus humble, la secourable Méditation !

Donner le luxe de l'Art à des pauvresses : qui avait encore songé à cela ?

Et tous les luxes sont dans cette demeure d'assistance : tous les luxes de la propreté, de l'hygiène, du progrès — même et surtout dans ce que le public ne voit pas.

Le dévoué et expert assistant de Pozzi à l'Annexe Pascal, le docteur Jayle, ne me fait grâce d'aucun recoin ; tandis que les femmes, de leur petit lit aux draps blancs, me suivent d'un regard adouci.

Je le connais, ce regard : je l'ai vu, dans les prunelles, effarées d'abord puis tendres, de bêtes blessées que j'avais recueillies. Le cœur des malheureuses ainsi se fond à l'approche de la science compatissante ..

Ici, on les sauve. Ici, on les aime. Sois bénie, maison de la Bonté !

SEVERINE.

### RENTREE DES CLASSES

Au moment de la rentrée des classes, il nous semble utile d'appeler l'attention des mères de famille sur la nécessité qui s'impose à leur sollicitude maternelle, de suppléer à l'insuffisance de l'exercice physique chez leurs enfants astreints à l'étude, par l'emploi régulier d'un tonique réparateur et reconstituant du sang. Il y aurait bien moins de jeunes filles anémiques, nerveuses, hystériques et souffreteuses, si les parents et les institutrices voulaient encourager les exercices physiques et forcer les jeunes filles à s'y livrer comme ils les forcent souvent à étudier presque au-delà de leurs forces. Les médecins prescrivent les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard comme traitement préventif et curatif de l'anémie ; elles ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants, n'exigent pas de régime spécial et ne dérangent en rien les habitudes régulières de la vie du couvent. Ces pilules se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boîte. Envoyé par la malle en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, boîte 888, Bureau de Poste, Montréal.

### BIBN EMBARRASSE

Si l'on n'avait pas le BAUME RHUMAL, comment chasserait-on les rhumes si faciles à attraper ?

53

## La Dernière Charrette

Pendant que le courage du Pape se courbe, se recourbe, se replie et s'affaisse, pour se redresser tout à coup en un geste de bénédiction qui est une dernière vibration d'autorité, pendant cette minute de survivance, les gens de la suite, les "porporati" de Rome, achèvent l'œuvre italo-allemande qu'ils ont entreprise à l'ombre noire de l'infaillible pontife blanc.

Les bureaux romains viennent d'infliger à la plus française des œuvres populaires ce supplice de la sangsue qui s'appelle le protectorat d'un cardinal étranger. Les humbles filles qui sont les Petites Sœurs des Pauvres, les Sœurs aimantes et actives croyaient que leurs statuts approuvés par le Pape et par l'Etat les protégeaient comme le bouclier de l'archange, taillé dans le pur diamant, protège les héros légendaires.

Eh bien, ces statuts, qui font des Petites Sœurs des Pauvres le premier des Ordres reconnus par le gouvernement français, ont été remplacés par une nouvelle Règle à la mode de Rome. L'Etat se trouve ainsi enfermé dans un affreux dilemme ; ou bien poursuivre l'ordre religieux qui porte le plus haut le nom de France et le fait synonyme de charité, ou bien tolérer l'entrée de cet ordre dans le cycle des duperies italiennes.

C'est la dernière charrette de la révolution vaticane qui passe, emportant celles que les autres révolutions avaient saluées comme de nobles recrues des milices célestes détachées auprès des lits où les âmes souffrent avec les corps.

Et voici comment les saintes filles qui, donnant leur vie aux pauvres de ce monde, ont abandonné leurs âmes aux ivresses de Dieu, voici comment elles sont devenues les victimes de l'Eglise, leur mère.

L'histoire, en sa cruauté très simple, montre avec quelle lenteur la Rome des prélats prépare les coups de main qui doivent mettre en puissance étrangère les traditions et les fortunes des œuvres françaises.

La congrégation des Petites Sœurs fut fondée, en 1840, au diocèse de Rennes, à Saint-Servan, dont les maisons basses tournent leur humilité

vers l'orgueilleuse simplicité du tombeau de René ! Le fondateur fut un modeste vicaire breton, l'abbé Le Pailleur. Cet homme, qui a fini martyr, valait d'être connu

Il y a dix ans, c'était un paysan droit, d'un buste puissant avec tout le reste assorti. De larges lignes attestaient encore la force disparue des membres et cette énergie physique que les fils de la lande semblent emprunter aux rochers dont ils ont la résistance et la couleur.

Autour des tempes de M. Le Pailleur se torchaient de fortes mèches grises, semblables à cette écume de vagues qui, sur la côte bretonne, caressent le dur rocher. Le visage coupé de rides avait cette expression que l'âme donne à la figure après les luttes contre les aspérités de la vie et la lâcheté des hommes.

Un matin de brouillard et de tempête, le vieillard de quatre-vingt-quatre hivers s'écroula d'une seule pièce, comme un mât battu par trop d'orages. Cet homme d'action et de concision se mit à chercher ses mots comme on cherche une chose perdue dans les cendres d'un foyer éteint.

Celui dont la vie avait appartenu aux pauvres, aux souffrants, aux déshérités se mit à ne plus pouvoir converser qu'avec les spectres invisibles de sa jeunesse, avec les mortes qui l'avaient précédé au séjour de la justice.

A ce vénérable serviteur tombé dans l'enfance des innocents, à cet aveugle qui ne pouvait plus relever le plomb de ses paupières, il fallait le repos en attendant la mort. Rome ne permit même pas que pour reposer les dernières heures de ce prêtre une retraite embaumée fût ménagée dans l'une des maisons qu'il avait semées comme des fleurs d'éternité au champ de misère humaine.

Le Père Le Pailleur fut appelé au Vatican sous un prétexte futile. Il s'y rendit en chrétien chez qui l'obéissance survit à la volonté. Ses pas défaillants ne furent conduits par personne, dans la vie éternelle. Il attendit du Pape une audience qui ne vint pas. Par contre, des moines italiens le prirent et, par ordre supérieur, le séquestrèrent dans un couvent, sinistre prison, où nul ne le revit jamais. Il est mort là, loin de tout ce qui avait été sa vie, et les reli-

gieuses dont il avait été le Père apprirent sa mort par le commandement qu'elles reçurent d'arracher son image de tous les murs où l'avait clouée la vénération des siens. Qu'avait fait ce Breton ? Il avait commis une grande œuvre française. Sans relations, sans amis, aidé d'une cuisinière et d'une servante de ferme, il avait planté un arbre dont les rameaux couvrent déjà la chrétienté, mais dont les fleurs aux trois couleurs gardent au fond de leurs pétales la marque originelle de France.

Quand l'abbé Le Pailleur fut séquestré, il avait fondé deux cent soixante-huit maisons de son ordre. Les Petites Sœurs des Pauvres, en leur costume de paysannes sombres, étaient connues dans toute la France, en Belgique, en Angleterre, en Espagne, dans les Indes, en Amérique. L'empereur d'Allemagne comme le sultan de Constantinople les couvraient de leur protection ; et la statistique, cette clamense de vérités, criait des chiffres : Quarante mille affamés par jour étaient nourris par les divines filles. Plus d'un million d'êtres étaient sauvés de la mort immédiate, de la faim sans lendemain par les mains qui trouvaient encore le temps de se joindre en une prière pour les âmes immortelles de ces corps décrépits.

Telle était l'œuvre qui accompagnait de son long éclair M. Le Pailleur lorsqu'il fut mourir à Rome dans la honte humaine qui prépare la gloire divine. Une dernière fois, sans doute, du fond de sa geôle, le prêtre breton éleva dans le vide sa main tremblante pour bénir les milliers de Sœurs et de vieillards que cette main avait secourus et que les yeux n'apercevaient plus.

Puis, quand M. Le Pailleur, échappant aux bourreaux, fut monté vers la justice qui a dû être pour lui la gloire éternelle, le crime s'est continué contre les Sœurs sans défense. Il est entendu que tout s'est fait à l'insu du Pape ; mais tout n'a pas été moins fait. A l'œuvre française de l'abbé Le Pailleur on a imposé un vicaire apostolique belge ou allemand. Côté étranger, avec ses yeux vert-de-gris, avec sa bouche à la ligne orgueilleusement recourbée, se montre plus sombre qu'un bois de chêne et plus froid qu'une grève battue par la mer. Son rêve est de trans-

porter à Rome l'œuvre nationale mise entre ses mains de passant malfaisant. La protection d'un cardinal italien va terminer ce glorieux effort. Aucune barrière ne se dresse maintenant devant les entrepreneurs d'italianisation ; car cette fière et tendre femme qui fut la supérieure générale est morte de chagrin plus que de vieillesse, après une vie de travaux sans récompense. Rome, brisant les statuts reconnus par l'Etat de France, a défendu aux Petites Sœurs de choisir une supérieure à la place de la morte. Le délégué et le cardinal étranger rêgnent, gouvernement et sèment le désordre avec de beaux gestes antiques ou flamands.

Autrefois le noviciat, comme l'œuvre tout entière, était français : le nouveau régime a fondé des noviciats en Italie et en Espagne pour ôter à la congrégation son caractère national. Le résultat n'est pas encore atteint, car la maison italienne compte cent vingt-quatre novices, parmi lesquelles cent vingt-deux sont françaises.

Mais pourquoi arracher ces pauvres femmes à la terre de leur naissance ? pourquoi leur faire souffrir cette souffrance indicible qui étirent le cœur et le tord quand on quitte son pays sans raison ? Parce que les cardinaux de Rome ont peur de la grande ombre de l'Eglise de France, de cette Eglise qui est peut-être dans les tombeaux, mais d'où sort la voix éternelle des Bossuet, l'impérissable main des Vincent de Paul et des Le Pailleur.

JEAN DE BONNEFON.

**AUX SOURDS**—UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympan artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON. a remis à cet institut la somme de 25,000 frs, afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement, S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 780, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

#### RIEN DE TEL

Rien de tel que le BAUME RHUMAL contre les affections de la gorge et des poumons. 54

50 YEARS' EXPERIENCE

# PATENTS

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

## Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Demandez un numéro échantillon du REVEIL qui vous sera envoyé gratuitement pendant quatre semaines à ton adresse qui sera fournie au Canada ou aux Etats-Unis.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame.

#### LA PRESEANCE

La toux, le rhume, la coqueluche, la bronchite s'effacent devant le BAUME RHUMAL. 55

Les personnes qui ont des lettres circulaires ou prospectus à faire distribuer peuvent s'adresser en toute confiance à M. Jules Vatonne, No 1447 rue Notre Dame, et la distribution sera faite à leur entière satisfaction.

## Morton, Phillips & Cie.

PAPETIERS  
FABRICANTS DE LIVRES BLANCS  
ET IMPRIMEURS,

1755 et 1757 Rue Notre Dame,  
... Montreal.

Le maison Morton, Phillips & Cie. possède le brevet du

### Grand Livre à Feuilles Mobiles

(Loose Leaf Ledger)

de H. C. MILLER.

#### LE GRAND LIVRE DU SIÈCLE.

On trouvera dans ses magasins un assortiment Complet de Papeterie.

# La Famille Pontificale

## LE PAPE ET L'ARISTOCRATIE DE L'ÉGLISE. UNE STATISTIQUE.

Voulez-vous savoir quelle est la composition de la grande famille pontificale qui rayonne sur le monde entier ?

En voici un aperçu ?

D'abord, voici les titres de Léon XIII, qui est le 268<sup>e</sup> Pape qui gouverne l'Église catholique :

Évêque de Rome, vicaire de Jésus-Christ, successeur du Prince des Apôtres, Souverain-Pontife de l'Église universelle, patriarche de l'Occident, primat d'Italie, archevêque et métropolitain de la province romaine, souverain des domaines temporels de la Sainte Église Romaine, préfet de l'Inquisition universelle et des Congrégations de la " Concistoriale " et de la " Visita apostolica " et protecteur des Ordres des Bénédictins, des Dominicains et des Frères mineurs.

Le Sacré-Collège vient après le Pape, par ordre hiérarchique, et se compose, actuellement, et à la suite de la mort du cardinal Jacobini, de 59 cardinaux ; mais le nombre exact devrait être de 70. Il manque donc 11 cardinaux, qui seront nommés dans le prochain Consistoire.

Cinquante-cinq cardinaux ont été créés par Léon XIII ; les quatre autres, Oreglia, Parocchi, Ledochowski, et Canossa, par Pie IX.

Des 59 cardinaux composant le Sacré-Collège 33 sont italiens et 26 étrangers ; 24 sont de curie et résident, par conséquent, à Rome, et les 35 autres sont répartis dans les divers sièges archiépiscopaux du monde.

Le Sacré-Collège se compose de six cardinaux " évêques ", qui sont les évêques suburbains de Rome (Oreglia, Parocchi, Séraphin, Vannutelli, Mocenni, Mazzella et Agliardi) ; de 48 cardinaux " prêtres " et de 5 cardinaux " diacres ". (Ces derniers : Macchi, Steinhuber, Segna, Pierotti et Vives y Tuto).

Les cardinaux-évêques et les cardinaux-diacres sont tous de curie, et résident par conséquent à Rome.

Le plus vieux des cardinaux est Canossa, archevêque de Vérone, qui a 91 ans ; ensuite, Ce-

lesia, archevêque de Palerme 81 ans. Dix-sept cardinaux sont âgés de 70 à 80 ans : vingt-huit cardinaux de 60 à 70 et neuf cardinaux de 50 à 60 ans.

Les cardinaux les plus jeunes sont : Vives y Tuto, capucin, de nationalité espagnole, résident en curie, âgé de 46 ; Svampa, archevêque de Bologne, 49 ans ; Richelmy, archevêque de Turin, et Ferrari, archevêque de Milan, âgés de 50 ans.

L'année 1899 a vu mourir sept cardinaux : Verga, Ferreira, Bausa, Krementz, Sourrien, Schönborn et Mertel. Léon XIII en a vu mourir 181. Il a renouvelé deux fois le Sacré Collège.

Les patriarches qui suivent immédiatement — par ordre hiérarchique — le Sacré-Collège, sont au nombre de 14, desquels huit du rite latin et 19 du rite oriental.

Les sièges archiépiscopaux dans toute la chrétienté sont au nombre de 198, desquels 174 du rite latin et 19 du rite oriental.

Il y a, dans le monde entier, 776 sièges épiscopaux, dont 52 du rite oriental et 17 sièges épiscopaux, dits *nullus diocesis* ou prélatures.

En résumé, il y a, entre patriarches, archevêchés et évêchés des rites latin et oriental 1070 sièges.

Actuellement, il y a 63 places vacantes de patriarches, d'archevêques et d'évêques. Pendant le pontificat de Léon XIII, il a été créé deux sièges patriarcaux et 13 sièges archiépiscopaux ; 18 évêchés ont été élevés en archevêchés.

Il a été également créé 101 sièges d'évêché.

Léon XIII a, en outre, créé trois nouvelles délégations apostoliques, 50 vicariats apostoliques et 30 préfectures, et a élevé en vicariats apostoliques 11 préfectures.

Les 614 sièges archiépiscopaux et épiscopaux du rite latin qui se trouvent en Europe sont ainsi répartis :

Italie, 273 ; France, 84 ; Autriche, 56 ; Espagne, 56 ; Angleterre, 52 ; Allemagne, 25 ; Russie, 13 ; Portugal, 12 ; Grèce, 7 ; Belgique, 6 ; Hollande, 5 ; Suisse, 5 ; Turquie, [Albanie], 7 ; Roumanie, 2 ; Serbie, 1 ; Bulgarie, 1 ; Monténégro, 1 ; Monaco, 1 ;

Par ce tableau succinct, on remarquera que

la France, qui a plus de 38 millions d'habitants, possède 84 sièges archiépiscopaux et épiscopaux ; l'Autriche, qui a une population de 26 millions d'habitants, a 55 sièges archiépiscopaux et épiscopaux, tandis que l'Italie qui ne compte que 31 millions d'habitants, c'est-à-dire 7 millions de moins que la France, possède, à elle seule, 283 sièges archiépiscopaux et épiscopaux, c'est-à-dire plus d'un tiers du total des sièges répartis dans toute l'Europe.

Et cela ne prouve pas que l'Italie soit plus catholique que les autres.

Mais il faut compter l'état major de l'Eglise catholique, qui réside en sa capitale et qui comporte pas mal de sinécures, du moins un grand nombre de charges qui sont autant de directions, avec un personnel de tous grades dans l'ordre religieux.

PHILIPPE TONELLI.

### LES JEUNES FILLES AU COUVENT

La supérieure d'un de nos principaux couvents nous disait dernièrement qu'elle ne s'expliquait pas qu'un grand nombre de jeunes filles qui suivent les cours de l'institution, soient paresseuses, qu'elles se révoltent contre la gymnastique et refusent de prendre part aux jeux qui demandent une certaine dépense de forces, et la bonne sœur ajoutait : "Cependant elles auraient grand besoin d'exercice, cela leur donnerait un beau teint, de belles couleurs". Cette paresse, pour nous, est plutôt une maladie qu'un défaut : elle est le résultat de l'anémie ou appauvrissement du sang.

Que l'on mette ces jolies paresseuses au régime reconstituant des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, elle ne tarderont pas à retrouver leurs belles couleurs et ce besoin incessant de mouvement qui caractérise la jeunesse. On trouve les Pilules de Bonard dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boîte.

Envoyé par la malle en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, Boîte 383, Bureau de Poste, Montréal.

Faites abonner vos amis au REVEIL

### TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts ; mais on ne réussit pas à les trouver, à moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité : il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut-être même n'est-elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal

### PREVENIR OU GUERIR

Précaution nécessaire contre le rhume ; éviter les courants d'air. Précaution essentielle pour guérir le rhume : prendre du BAUME RHUMAL

52

\*\*\*

J. B. Lorge, le chapelier à la mode, vend un feutre blanc idéal. Allez le voir.

\*\*

Achetez le Boston, le meilleur cigare à 10 cents. Quand vous en aurez fumé un, vous n'en voudrez plus d'autre.

\*\*\*

Demandez la DERMAINE pour le masque, le smède à la mode. Voir l'annonce.

## POUR VOUS, MESDAMES !

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne peut se soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédons (taches noires) s'enfuient et ne reparissent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amies qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce messie.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine.

# LA DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

**Masque,  
des Taches de Rousseur,  
des Comédons et  
de toutes les décolorations  
de la Peau.**

**GUÉRISON GARANTIE**

Toutes les femmes affectées par le Masque les taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

**Un Sauveur !**

C'est la

**Dermatine**

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

**Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.**

S'adresser

**Tiroir Postal 2184,**

**MONTREAL CANADA**